

# Rapport d'activités 2019





**Edito** p. 2

## Les Missions

Connaître p. 4  
Protéger p. 6  
Gérer p. 8  
Sensibiliser p. 10  
Animer p. 12

## Sites et Territoires en 2019

Avant-pays savoyard p. 14  
Lac du Bourget  
Albanais - Rhône p. 16  
Grand Chambéry p. 18  
Cœur de Savoie p. 20  
Maurienne p. 22  
Tarentaise - Vanoise p. 24  
Albertville - Ugine p. 26

## La vie du CEN Savoie

Stratégie / PAQ p. 27  
Les chiffres p. 28  
Eléments financiers p. 29  
Statutaire p. 30  
L'équipe p. 31



Rarement une année aura été aussi rythmée dans la vie de notre association. Nous avons tous à l'esprit le chantier de renaturation des marais communaux

de Chindrieux : les premiers terrassements ont été l'aboutissement de plusieurs décennies d'étude et de concertation. D'autres projets, d'ampleur plus modeste mais tout aussi passionnants, comme la restauration de la tourbière de Praz-Verly (Aime-La-Plagne) ont contribué à faire de cette année 2019 un « sommet » en matière d'investissement dans la gestion des milieux naturels, avec près de 725 000 € consacrés à des travaux.

Cette année a également été placée sous un feu nourri d'évènements : inauguration du casier n°9 de Malourdie en avril, du canal de Terre-Nue en mai, séminaire final du projet Grands Lacs Alpains en septembre, colloque national sur la réintroduction d'espèces protégées en novembre à Aix-les-Bains, enquête participative sur les araignées... autant d'occasions d'observer, d'échanger, de partager, de débattre des voies les plus efficaces pour protéger notre patrimoine naturel.

En écrivant en juin un texte rétrospectif sur l'année passée, on passe généralement sous silence le semestre écoulé, comme si l'année en cours venait juste de débuter. En 2020, vous conviendrez que la pirouette est un peu compliquée tant l'actualité et les enjeux ont pris une tournure exceptionnelle.

La crise « CoVid19 » s'inscrit indéniablement dans la crise globale du vivant. La santé animale, la santé humaine et la santé des écosystèmes

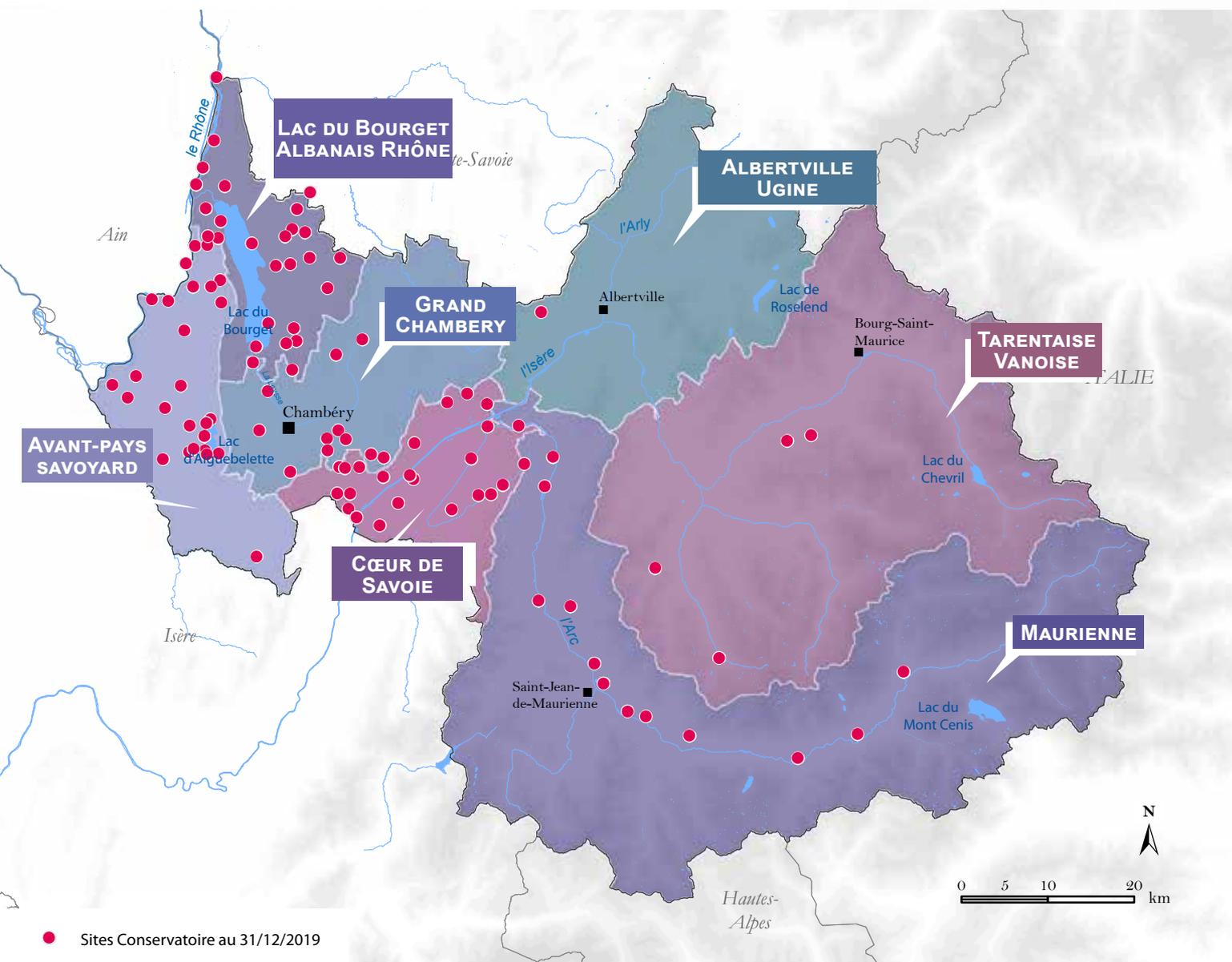
sont inextricablement liées. Cette évidence ne semble pourtant guider ni les premières réflexions, ni les orientations budgétaires qui se dessinent. Elle nous invite ainsi à redoubler d'efforts en matière de pédagogie : malmener la nature conduit inévitablement à fragiliser nos sociétés, à diminuer notre résilience collective.

Le baromètre de la Nature, finalisé en 2019 et dévoilé au premier semestre 2020, sonne ainsi comme un avertissement dans un sillon alpin en plein « développement ». En 12 ans, à l'échelle des deux Savoie, c'est l'équivalent de deux fois la superficie du lac d'Annecy qui a été urbanisée. Un tiers de la faune est désormais menacé. Réduire notre pression sur les milieux naturels est plus que jamais indispensable.

La crise planétaire de la biodiversité est avant tout une succession de crises locales. C'est pourquoi en agissant, nous pouvons obtenir des résultats probants. Le rapport d'activités que vous avez en main regorge d'actions concrètes au profit de nos territoires. Ainsi, pour aborder les enjeux de ces prochaines années, je vous propose un cocktail méthodologique inspirée par la personnalité de Jean-Pierre Feuvrier, disparu en août 2019 et qui a tant apporté à notre conservatoire : s'inspirer du chemin parcouru, garder le sourire et favoriser le dialogue en toute circonstance, aborder l'avenir avec optimisme, faire confiance à la jeunesse... et continuer à avancer !

Je vous souhaite une excellente lecture.

**Michel Delmas**  
Président,  
CEN Savoie



Sources : Sites Conservatoire - CEN Savoie ; BD Carthage - SANDRE ; BD Alti, BD Carto & BD Topo - IGN/ RGD SMB  
 Réalisation : SI/ CEN Savoie, mars 2020

Nombre de communes sur le département : 273  
 Nombre de territoires en Savoie : 7  
 Superficie du département : 6 260 km<sup>2</sup>

Nombre de sites Conservatoire : 105  
 Nombre de territoires avec sites CEN : 7  
 Superficie totale des sites avec maîtrise foncière CEN : 1360,5 ha  
 (propriétés ou conventions)

# Nos missions

connaître



**L**a connaissance demeure la clé de voûte de l'action du CEN

Savoie, en éclairant les enjeux et en orientant ses actions, notamment de préservation.

En 2019, en matière de connaissance, le CEN Savoie s'est orienté vers le partage et l'innovation en s'ouvrant à de nouveaux publics et de nouvelles thématiques. Et les efforts déployés ont payé !

Les savoyards ont en effet été nombreux à répondre à la première édition de l'enquête participative sur les araignées tandis que nos principales manifestations scientifiques ont trouvé leur public : séminaire sur les services écosystémiques, colloque national sur la réintroduction d'espèces protégées...

## Test d'un indicateur de la fonctionnalité des rives du lac du Bourget

Les rivages des lacs sont des zones à enjeux prioritaires : soumis à de fortes pressions humaines et aux fonctions essentielles dans l'atténuation des atteintes au milieu aquatique. À la différence des masses d'eau en elles-mêmes, peu de protocoles standardisés leur sont consacrés. Le projet SILMAS (2008-2012) a permis de développer un indicateur évaluant la fonctionnalité de ces zones. Complémentaire aux suivis biologiques en place, l'Indice de Fonctionnalité Littorale analyse les fonctions de filtre/tampon du rivage à partir de paramètres essentiellement physiques. Non appliqué à ce jour en France, il a pu être testé sur le site pilote du lac du Bourget dans le cadre du projet Grands Lacs Alpins.

Découvrez-en les résultats sur : <https://projet-grands-lacs-alpins.cen-savoie.org>

## Colloque Ex-Situ / In-Situ

Plus de 230 personnes ont assisté au colloque national « Ex-Situ / In-Situ », consacré aux réintroductions d'espèces, qui s'est tenu à Aix-les-Bains les 13 et 14 novembre. Cet événement est une première nationale qui a été organisé en étroite collaboration avec L'Association Française des Parcs Zoologiques (AFdPZ).

Le premier but de ces journées était de mettre en lumière les compétences, dont dépendent la plupart



Plus de 230 personnes ont assisté au colloque national « Ex-Situ / In-Situ »

des programmes de réintroduction. Ainsi le retour de la cistude en Savoie (lac du Bourget, Rhône) ne pouvait s'envisager sans un partenariat solide et discret avec trois Parcs pionniers (Haute-Touche, Zoodyssée, Branféré) engagés dès le début des années 2000. Dans le prolongement de ce projet savoyard et cette fois-ci à l'échelle européenne, un inventaire recense à ce jour plus de 2 500 cistudes au sein de différents parcs zoologiques susceptibles d'alimenter de futurs projets.

L'autre objectif de ce colloque était de favoriser le dialogue entre acteurs et de définir collectivement, en s'appuyant sur les expériences passées, les conditions de réussite des futurs programmes de réintroduction.

Les débats techniques, scientifiques et éthiques qui se sont déroulés sous l'oeil du grand témoin Bernard Chevassus-au-Louis, ont permis de tracer différentes perspectives et de nouer des liens précieux pour l'avenir.

Vous pouvez retrouver les différentes présentations *via* le site dédié :

<https://espaces-especes.com/>

# connaître

## Les araignées ne sont plus orphelines !



André Miquet à la chasse aux araignées

300 participants, 330 observations sur 100 communes, 60 espèces dont 2 jusqu'alors inconnues en Savoie : cette première enquête menée par le Conservatoire a atteint ses objectifs sur le plan scientifique ! Sur le plan pédagogique aussi, avec plus de 300 mails et plusieurs articles contribuant à apaiser la relation de l'homme avec les araignées. La connaissance progresse sur ce patrimoine naturel passionnant et méconnu : avec environ 600 espèces, il est un des groupes faunistiques

les plus riches. Le Conservatoire continuera d'alimenter, stimuler et coordonner la connaissance sur ce groupe en Savoie, en lien avec le Pôle Invertébrés Auvergne-Rhône-Alpes.

## Séminaire Services écosystémiques

Le 11 février 2019, dans les locaux du pôle montagne de l'Université Savoie Mont-Blanc, le CEN Savoie et les partenaires du projet RestHALp (L'Institut national de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture (IRSTEA), Institut Agricole Régional de la Vallée d'Aoste (IAR), Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA), Région Autonome Vallée d'Aoste (RAVA), Parc National du Grand Paradis (PNGP) ) ont rassemblé près d'une centaine de personnes pour un séminaire autour de l'utilisation de la notion de services écosystémiques pour la mise en œuvre de projets de restauration des habi-

tats naturels des Alpes. Après une matinée où ont été abordés les différents concepts et présentés des cas d'étude en France et en Italie, les participants ont fini la journée sur le site des Chassettes (Challes-Eaux et la Ravoire), site d'expérimentation du CEN Savoie dans le cadre de ce projet.

## L'Observatoire de la Biodiversité de Savoie



En décembre dernier, le bilan 2019 a été exposé lors du Comité de pilotage (Copil). Différentes actions sont à retenir :

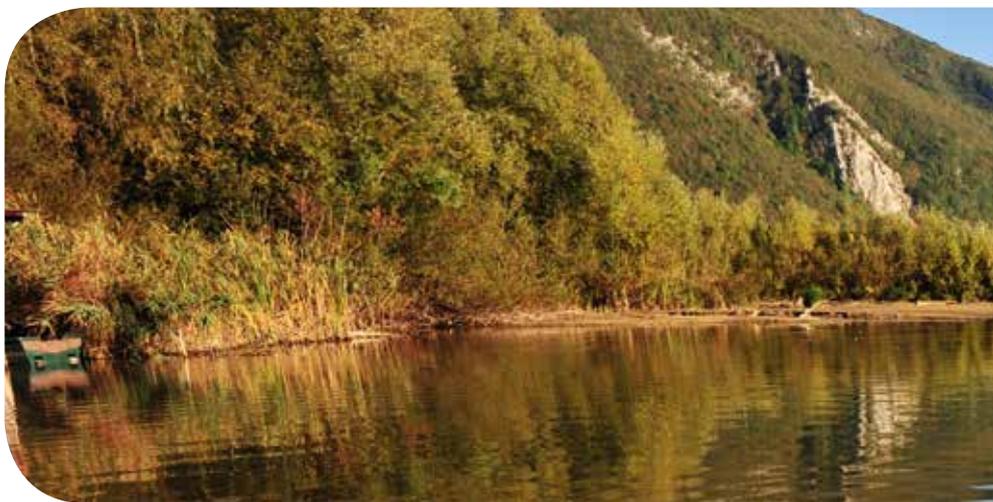
- l'actualisation de la Charte de partage de données, validée par les membres de l'Observatoire à l'occasion du Copil. Le processus de signature dans les instances des partenaires est en cours ;
- l'année de restitution des prospections naturalistes sur le territoire du Parc naturel régional de Chartreuse (voir article dans la partie « territoires ») ;
- la mise à jour de la base de données de l'Observatoire qui comptabilise à ce jour plus de 1 700 000 observations de 8 250 espèces en Savoie.

Pour finir, les partenaires de l'Observatoire ont pu valider le projet 2020-2021 qui permettra d'accompagner le Parc naturel régional du Massif des Bauges dans le cadre de la révision de sa Charte.



Sortie sur le marais des Chassettes afin d'illustrer les propos du matin

# Nos missions protéger



**L**a mission « protection » du CEN Savoie marche désormais clairement sur deux jambes foncière et réglementaire. En effet, si la mission historique liée à l'action foncière a cette année encore permis de préserver de nombreux terrains grâce à des acquisitions, des conventions et, pour la seconde année consécutive, à des obligations réelles environnementales, la protection réglementaire n'est pas en reste pour l'année 2019. D'une part des moyens ont été déployés pour compléter ou rénover la signalétique sur différents APPB (Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope), d'autre part l'effort de surveillance sur la Réserve Naturelle Régionale du lac d'Aiguebelette a démontré son utilité avec un nombre-record d'infractions sanctionnées.

## Bilan de l'action foncière

L'action foncière du CEN en 2019 s'est essentiellement consacrée aux milieux humides, marais de plaine ou écosystèmes forestiers, avec le soutien de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse.

15 acquisitions ont été réalisées sur une dizaine d'ha. Ces acquisitions sont généralement de faible superficie (moins d'une cinquantaine d'ares), avec une exception : la cession à l'euro symbolique de 3,5 ha réalisée dans le cadre de mesures compensatoires par la Société d'Aménagement de la Savoie (site des Épinettes à La Motte-Servolex). S'est également ajouté à l'ensemble géré par le CEN près d'1 ha d'ancienne prairie humide à Ayn, acquisition faite auprès d'un ancien exploitant avec lequel avait été mis en place un contrat agroenvironnemental.

Le montant total des acquisitions a représenté environ 17 000 €, pour un coût moyen de 0,27 €/m<sup>2</sup>.

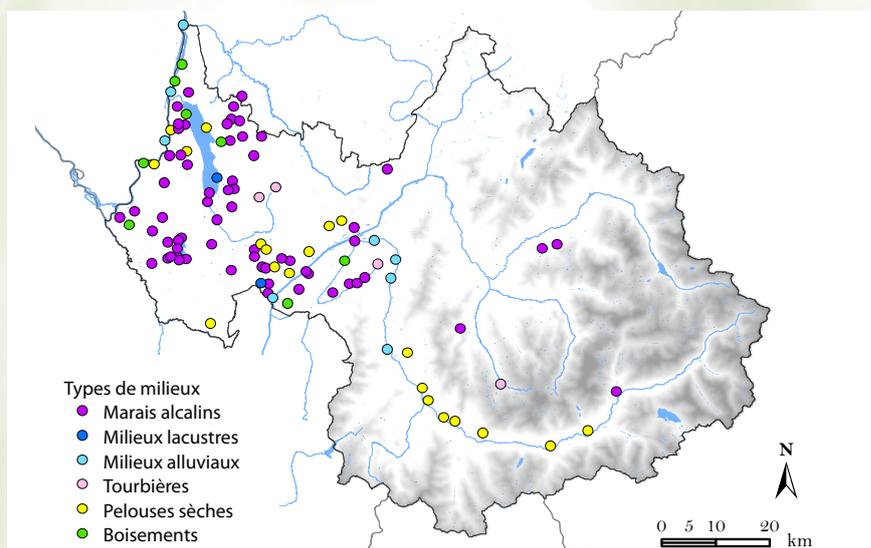
Le CEN a poursuivi sa démarche novatrice d'expérimentation du nouvel outil foncier que sont les obligations réelles environnementales (ORE), toujours avec des Communes : après Yenne en 2018, Challes-les-Eaux et Saint-Genix-les-Villages ont à leur tour contractualisé avec le Conservatoire, sur respectivement 3,6 et 8 ha de terrains issus d'animations foncières.



Robert Charbonnier, Président de la Communauté de communes Val Guiers et Michel Delmas lors de la signature de l'ORE

Des conventions ont été signées avec des particuliers ou des Communes sur près de 6 ha.

57 ha dans les marais de Chautagne et de Bange (Chindrieux,



# protéger



Le marais des Noux, commune de Challes-les-eaux

Ruffieux, Conjux) se sont ajoutés à la convention de gestion avec le Conservatoire du Littoral, issus pour moitié des acquisitions réalisées après animation foncière et pour moitié de l'attribution du domaine public du lac du Bourget à Chindrieux. Ces acquisitions, tout en consolidant la maîtrise foncière issue de conventions avec des propriétaires privés, apportent également de nouvelles surfaces. Au total, ce sont 80 ha qui s'ajoutent en 2019 à la maîtrise foncière du CEN.

## Un contrat « ORE » avec la Commune de Challes-les-Eaux et la Communauté de Communes Val Guiers

L'Obligation Réelle Environnementale (ORE) est un outil foncier proposé par la Loi Biodiversité de 2016. Ce dispositif est encore peu connu et peu approprié, notamment par les propriétaires privés. Son développement passera, entre autres, par la mobilisation des collectivités sur le sujet. Après la Commune de Yenne pour le marais des Lagneux, la Commune de Challes-les-Eaux et la Communauté de communes Val Guiers ont montré l'exemple, avec la signature de deux contrats ORE sur le marais des Noux et le marais du Truison, situé pour ce dernier à

Saint-Genix-les-Villages. Tout propriétaire de parcelles en milieu naturel souhaitant marquer son engagement pour la biodiversité peut contacter le CEN Savoie pour être informé et échanger sur les mesures envisageables sur sa propriété.

## Bilan garderie RNR d'Aiguebelette



Une patrouille mixte associant gendarmes, agents de l'ONF et gardes de la réserve

Avec les tournées des gardes de la Réserve, des agents de l'ONF et de la Gendarmerie, ce sont 96 jours, de mai à septembre, qui ont été affectés à la surveillance, soit une augmentation de 28 % par rapport à 2018.

Le maintien du poste de réservistes de la Gendarmerie en 2019 a permis une présence quasi-permanente d'agents sur le terrain, améliorant ainsi la réactivité en cas de situation à risque sur la RNR. La reconduction des patrouilles mixtes a permis d'élargir le champ des contrôles et contribue au meilleur respect des règles et à mieux prévenir les atteintes à l'environnement.

Le bilan de 89 infractions sanctionnées par timbre-amende contre 57 en 2018 et 7 en 2017, ne traduit pas

tant une augmentation de ces infractions, que celle de la pression de surveillance qui permet d'en traiter une proportion plus importante.

## Positiver les arrêtés de « Bio-Top » !

Bien loin de l'« écologie punitive », un espace protégé doit être une fierté pour un territoire : pour les élus, comme pour les usagers et les habitants. De par leurs espèces protégées, fondement juridique de ces espaces, mais aussi toute la flore et la faune abritées avec elles. La DDT a défini une stratégie dans ce sens, et le Conservatoire a commencé à l'épauler dans ce projet, en commençant par les neuf Arrêtés Préfectoraux de Protection Biotope (APPB) dont il assure la gestion.

Au programme : rénovation de la signalétique, compléments d'inventaire faune-flore, mise à jour et vulgarisation des plans de gestion, offre de « visites numériques ou virtuelles » pour leur site web ... De quoi donner envie aux communes d'héberger les prochains APPB à instaurer en Savoie !



Nouveau panneau posé sur l'APPB des îles de Chautagne Malourdie

# Nos missions

gérer



**E**n matière de gestion des milieux naturels, l'année 2019 aura marqué un nouveau record puisque ce sont près de 725 000 € qui ont été investis dans des travaux de gestion. La renaturation du marais des communaux de Chindrieux constitue indiscutablement le point culminant de cette année de travaux avec 23 km de fossés drainants bouchés et un fonctionnement hydrologique restauré. Mais d'autres chantiers, comme la réouverture de la tourbière de Praz-Véry avec un débardage entièrement réalisé à cheval, le semis de graines locales dans des sites dégradés ou enfin l'enlèvement des déchets dans les roselières du lac du Bourget, en partenariat avec des associations d'insertion, méritent également d'être soulignés.

## Entretien des sites et travaux de génie écologique

Hors Mesures Agro-Environnementales Territorialisées (MAET), le CEN a confié la restauration ou l'entretien de certains sites à des exploitants ou des particuliers : 54 ha ont ainsi été mis à disposition à titre gratuit par le biais de contrats de gestion ou d'accords oraux.

En ce qui concerne les fauches, 30 ha de surface ont été traités sur 17 sites. Ces fauches ont produit environ 700 balles toutes récupérées par des agriculteurs ou particuliers locaux en guise de litière principalement. Viennent ensuite les débroussaillages, bucheronnages, fauches manuelles, broyages mécaniques, nettoyages de déchets ou prestations de pâturage sur une cinquantaine de sites.

En termes de travaux de « génie écologique » l'année 2019 a vu se réaliser le chantier de restauration de 60 ha d'ancienne culture de maïs en milieu humide ouvert.

## Vers l'autonomie pour l'approvisionnement en graines locales



Battage et tri des graines pour l'approvisionnement en graines locales

Pour répondre dans un premier temps à ses propres besoins dans le cadre des projets de restauration qu'il porte, le CEN Savoie a souhaité acquérir progressivement le matériel nécessaire à l'approvisionnement en graines locales. La brosseuse tractée, procurée par l'Institut Agronomique du Val d'Aoste, permet d'assurer chaque année la récolte, de graines. L'acquisition en 2019 – grâce à la Région Auvergne Rhône-Alpes – d'une batteuse à



En Chautagne, les 23 km de fossés ont été comblés afin de stopper leur effet drainant



# gérer

poste fixe a permis de réaliser le tri de l'ensemble du matériel végétal récolté entre 2018 et 2019 (soit près d'1 tonne). Ce sont plus de 500 kg de mélanges grainiers qui ont été obtenus et qui seront semés en 2020 sur plusieurs dizaines d'ha. Il s'agira dans un deuxième temps d'étudier les possibilités de déploiement ou de mise à disposition de ces machines aux structures demandeuses.

## Ambroisie : la lutte départementale s'organise



Jeune plant d'ambroisie, *Ambrosia artemisiifolia*

Tous les ans, en raison de leur impact sur la biodiversité, le CEN Savoie mène des actions de gestion des plantes invasives (solidages, balsamine de l'Himalaya, renouée du Japon...) dans les sites dont il a la maîtrise : fauche précoce, arrachage via des chantiers participatifs notamment, expérimentation de retournement d'horizon (voir : Rapport d'activités 2018, p.9 et 16)... En 2019, le CEN Savoie a été sollicité par l'Agence régionale de santé (ARS) afin de participer à la définition de la politique de lutte

contre l'ambroisie, plante invasive aux conséquences sanitaires sévères (réactions allergiques : rhinites, conjonctivites, trachéites, asthme...). Comme nombre d'acteurs piliers de la lutte contre cette espèce exotique envahissante, le Conservatoire a contribué à la rédaction de l'arrêté préfectoral et du plan d'action départemental.

## Coup de jeune pour la roselière du sud du lac

Remplacer deux ha de renouées asiatiques, dus aux déchets et à l'abaissement du niveau du lac, par deux ha de milieux semi aquatiques : telle est l'opération accomplie par le Conservatoire au sud du lac du Bourget.

Sur de telles surfaces, la submersion est la seule voie d'éradication possible : il « suffit » de creuser sous le niveau de la nappe pour enfouir les renouées sans risque de reprise !

En exportant les sédiments profonds sains (exempts de rhizomes), on a profité pour restituer au lac ces milieux aquatiques peu profonds qui lui manquent. La végétation

pionnière, terrestre et aquatique, a déjà profité de l'aubaine et fait un retour, qui sera suivi les prochaines années ; et la faune n'est pas en reste.

## Nouveaux plans de gestion

Alors qu'en 2019, ont été finalisés les plans de gestion du marais de la Plesse, de la tuffière de Jarsy et des zones humides de la Leysse, trois nouvelles études ont été engagées. Ainsi, les premiers diagnostics des zones humides de la vallée des Huiles (Le Pontet et Tourbière du Gelon), de Viclaire (commune de Sainte-Foy Tarentaise), ainsi que le marais de Chautagne ont débuté. Le processus de collecte de données, qui détermine les enjeux et objectifs de gestion, sera partagé dans le cadre de réunions associant les acteurs locaux afin de construire le programme d'actions à mettre en œuvre pour la décennie à venir.



Le sud du lac du Bourget suite aux travaux d'éradication de la renouée du Japon

# Nos missions

sensibiliser



**L'**année 2019 a permis de concrétiser différents projets de sensibilisation mais également de prendre du recul pour mieux redéfinir nos orientations. En matière de réalisations, on notera la pose de panneaux pédagogiques sur différents sites, la création de notre page facebook ou encore d'outils de sensibilisation consacrés aux papillons de la famille des azurés. Quant aux réflexions stratégiques, elles ont porté sur deux sujets complémentaires : la communication, afin de donner un nouveau souffle à cette mission de partage des enjeux liés au patrimoine naturel, mais également la formation, afin de mieux connaître les compétences internes et de les valoriser par la transmission de connaissances ou de savoir-faire, vers des publics-cibles soigneusement répertoriés et priorités.

## Des orientations pour transmettre les compétences du CEN et former les acteurs

Le CEN a depuis toujours porté à connaissance des informations sur le patrimoine naturel, tel que le précise ses statuts ; mais il est aussi régulièrement sollicité pour transmettre ses compétences liées à la gestion. L'intérêt plus fort pour les enjeux liés à la préservation de la biodiversité et leur inscription dans les institutions (collectivités, entreprises, formations initiales...) ont poussé le CEN à définir des orientations en matière de formation (transmission de savoirs, savoir-faire et savoir-être), au sein de parcours pédagogiques organisés par d'autres (universités, centres de formation...). Avec l'appui d'un consultant en ingénierie et conduite de formations (IFMAN Méditerranée), plusieurs axes internes et externes ont été définis : la mise en place d'un référentiel des com-

pétences du CEN, la formation de salariés à la pédagogie, le développement de partenariats, la mise en place de programmes et d'outils de formation...

## Révision de la stratégie de communication

A partir de 2018, le CEN a souhaité réviser sa stratégie de communication 2013-2023 définie lors de la rédaction du 1<sup>er</sup> plan d'actions quinquennal. Une mission d'animation interne et d'expertise confiée à l'Agence Nature a permis de révéler des particularités ou des points sensibles, tels que la multiplicité des attentes en matière de communication, et la façon dont l'association est vécue ou perçue. Ce travail interne s'est traduit par l'émergence ou le renforcement de cinq axes : la création d'une marque identitaire complémentaire au logo du CEN ; l'accompagnement, par un plan de communication, de certains projets



Formation sur les zones humides autour du site du Plan de l'eau en Tarentaise

# sensibiliser

portés par le CEN (campagne de sauvegarde d'une espèce, renforcement d'un corridor biologique, restauration d'une zone humide...); la mise en place de rencontres territoriales ouvertes aux élus, et à un ensemble d'acteurs, autour d'espaces naturels « phares » gérés par le CEN; l'organisation d'événementiels ouverts aux savoyards; la révision et la mise en cohérence des outils de communication institutionnelle.

## Retrouvez le CEN Savoie sur le réseau facebook



Pour donner suite à une demande de l'équipe du CEN, le bureau a décidé la création d'une page Facebook en octobre 2019.

Le but de cet outil est de faire connaître l'association et de mieux répondre à l'objectif statutaire d'ordre pédagogique: « porter à connaissance de tous publics les éléments constitutifs de ce patrimoine ». Cette page a également pour but la création d'une communauté permettant la diffusion immédiate d'informations sur les chantiers bénévoles et des autres actions menées par le CEN. Dans le cadre de la révision de la stratégie de communication, elle s'intégrera dans le processus du site web avec une diffusion des

« actualités ». Elle permettra également de faire le lien avec la future newsletter qui sera mise en place au cours de l'année 2020 et de diffuser les publications de ses partenaires, renforçant ainsi son réseau. N'hésitez pas à vous abonner à notre page en recherchant « @cen-savoie » et à nous suivre pour cette nouvelle aventure numérique.

## Projet POLCCA : quand « papillon » rime avec « communication »

Le projet Interreg POLCCA, « Plan Ouest Lémanique pour la Connaissance et la Conservation des Azurés » est un projet franco-suisse associant six partenaires (Canton de Vaud et de Genève, les Conservatoires d'espaces naturels de Savoie, Haute-Savoie et Rhône-Alpes ainsi que l'EID Rhône-Alpes) dans un vaste plan de sauvegarde de quatre espèces de papillons « *Maculinea* ». L'objectif général du projet, qui s'inscrit dans la poursuite d'un premier projet INTERREG mené sur la période 2014-2015, est de contribuer au maintien et si possible à l'amélioration de l'état de conservation des populations de *Maculinea* du territoire transfrontalier. Dans ce cadre, il devenait nécessaire d'établir une communication propre à ce projet afin d'aider à son appropriation par les différents acteurs concernés. Le CEN Haute-Savoie a proposé plusieurs journées afin d'établir cette stratégie avec l'aide d'un cabinet de consultants.



Plusieurs outils ont été réalisés: une plaquette de présentation ainsi que plusieurs « kakémonos » ou enrouleurs dont une déclinaison par territoire.

Une vingtaine de personnes a également travaillé sur l'amélioration de nos pratiques de communication envers les acteurs locaux (agriculteurs, propriétaires, élus), sur la base de nos retours d'expériences de terrain.

Ces journées de formation ont permis aux équipes de se rendre compte de l'importance de la communication dans un projet de cette envergure et de la nécessité de l'anticiper.



# Nos missions

## animer



**L'**année 2019 aura été particulièrement riche en matière d'animation territoriale. L'appui à la Communauté de communes Cœur de Savoie et au CISALB (Comité InterSyndical pour l'Assainissement du Lac du Bourget) dans le cadre de leurs contrats vert et bleu en constitue deux exemples tangibles. Les nombreux contacts avec les structures porteuses de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) ont abouti à des conventions de partenariat en faveur des zones humides, tandis que l'animation territoriale dédiée à ces mêmes milieux humides a favorisé l'échange de bonnes pratiques tout comme l'émergence de projets concrets, tels ceux portés par le Syndicat de Pays de Maurienne. Enfin, le CEN a poursuivi son engagement auprès de l'Etat pour l'animation du réseau Natura 2000 et du Département pour la mise en œuvre de sa politique en faveur des espaces et des paysages.

### Bilan de l'animation territoriale 2019

Le CEN accompagne les collectivités dans leurs actions de préservation. Quelques exemples en 2019 sur les divers territoires : signature d'une convention GEMAPI avec le Syndicat du Haut-Rhône ; appui au Syndicat Intercommunal de Gestion des Etangs de l'Albanais (SIGEA) (animation du site Natura 2000 « réseau de zones humides Albanais »), à la Communauté de Communes Cœur de Savoie (Contrat Vert et Bleu), au Syndicat du Pays de Maurienne (volet zones humides de son Contrat de bassin versant). Egalement, participation au Comité « perspectives du contrat de rivière Arly » (Syndicat Mixte du Bassin Versant Arly), formation d'acteurs locaux aux enjeux biodiversité (Roselend) ; convention de partenariat avec le Parc de la Vanoise. Enfin, à l'échelle du Département : appui au Conseil Départemental (politique « Espaces Naturels ») et à la Direction Départementale des Territoires (« DDT - Comité biodiversité-zones humides », actions de formation-communication).

### Appui à la mise en œuvre des Contrats Vert et Bleu : Cœur de Savoie, Lac du Bourget et Belledonne

Animateur il y a quelques années des « contrats de corridors » Bauges-Chartreuse et Chartreuse-Belledonne, le CEN Savoie est aujourd'hui aux côtés de

trois structures savoyardes porteuses d'un « Contrat Vert et Bleu » : la Communauté de communes Cœur de Savoie, le CISALB et l'Espace Belledonne. Ce dispositif, initié par la Région, permet à ces structures de s'impliquer dans le maintien ou la restauration des continuités écologiques de leur territoire. Le CEN adapte son appui aux besoins de chaque partenaire : localisation des enjeux, propositions d'actions de gestion/préservation, contribution aux actions de communication, outils méthodologiques pour l'évaluation du contrat...

### Grands Lacs Alpins : la fin du projet



Projet  
Grands  
Lacs  
Alpins

Après quatre années de mise en œuvre partenariale, le projet Grands Lacs Alpins s'est achevé en 2019 avec en point d'orgue le colloque « Grands Lacs Alpins – Attractifs par nature ». Organisé le 19 septembre au Manège à Chambéry, il a rassemblé plus d'une centaine de personnes autour de retours d'expérience croisant considérations environnementales, économiques et sociales sur ces territoires stratégiques. Différents ateliers ont mis en lumière des initiatives engagées en ce sens : itinérance douce, infrastructures d'accueil du public, interprétation des patrimoines mais



# animer



Une centaine de personnes étaient présentes pour le colloque « Attractifs par nature »

aussi indicateurs écologiques. Plusieurs représentants de collectivités sont également venus témoigner de leurs engagements en faveur de la préservation des lacs.

Retrouvez toutes les productions sur :

<https://projet-grands-lacs-alpins.cen-savoie.org>

## Animation territoriale en faveur des zones humides

Fidèles à leur mission d'animation du réseau des acteurs de la biodiversité en Savoie, le Conservatoire et la DDT ont organisé et animé conjointement un comité technique, suivi d'une sortie terrain. Thème principal de cette rencontre : la compensation environnementale. Près d'une quarantaine de participants de 22 structures différentes (administrations, collectivités, associations, gestionnaires, organismes publics...) étaient au rendez-vous à Montmélián le 21 juin 2019 pour s'informer et contribuer à la richesse

des échanges. La Communauté de Communes Cœur de Savoie, qui nous a accueillis, a animé la visite de l'après-midi et abordé le cas de la restauration d'une zone humide dans le cadre d'une mesure compensatoire liée à un aménagement à Rotherens.



Lors de la journée technique zone humide à Rotherens

## Accompagnement de la politique en faveur des espaces et des paysages de Savoie

Pour l'année 2019, l'accompagnement du Département pour la mise en œuvre de sa politique en faveur des espaces et des paysages de Savoie (PEPS) s'est focalisé sur la

construction d'un portail des sites patrimoniaux.

Il s'agissait, sur un ensemble de sites gérés par le CEN ou pour lesquels ce dernier disposait de données naturalistes, de transmettre des informations scientifiques et de déterminer les potentialités d'accueil pour le public, afin d'opérer une première sélection pour le portail. Cette démarche se poursuivra début 2020, pour une mise en ligne prévue à l'été 2020.

## Conventions et liens avec les territoires GEMAPI

Suite à l'organisation de la compétence GEMAPI au sein des collectivités, le CEN Savoie a entrepris au second semestre 2019 un calendrier de rencontres institutionnelles dans le but de partager des informations et de nouer des partenariats. Ainsi, différentes réunions ont été organisées à l'automne avec le Syndicat du Haut-Rhône (SHR), le Syndicat Mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie (SISARC) ou encore Grand Chambéry. Elles ont majoritairement débouché sur des conventions de partenariat permettant la préservation et la gestion des milieux humides prioritaires. Par ailleurs, le CEN a participé à l'élaboration du contrat de lac coordonné par le Comité InterSyndical pour l'Assainissement du Lac du Bourget (CISALB) et signé en juillet 2019, ainsi qu'à la préparation d'un contrat de bassin versant coordonné par le Syndicat de Pays de Maurienne (SPM).

# les territoires

Avant-pays savoyard



## Crusille : acquisitions foncières, crapauduc, inventaires

Grâce aux financements de l'Agence de l'Eau et du Département, le site du col de la Crusille est désormais équipé d'un dispositif permettant aux amphibiens de ne plus être écrasés. Cette démarche conclut plus d'une décennie de travail des associations (Savoie patrimoine sauvage, Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), Fédération des associations de protection du lac d'Aiguebelette (Fapla)) qui depuis 2008 ont effectué le sauvetage de plusieurs milliers d'individus de ces espèces. Parallèlement à cet aménagement, ont été lancées deux autres démarches : une animation foncière pour obtenir la maîtrise de milieux utilisés par ces amphibiens pendant leur phase de vie terrestre et des inventaires sur des groupes mal connus. C'est ainsi que 80 espèces patrimoniales de bryophytes (mousses), araignées et coléoptères ont été découvertes et viendront appuyer l'argumentaire en faveur de la préservation de ce site.



Le nouveau crapauduc de la Crusille

## Gestion de la RNR du Lac d'Aiguebelette

La RNR aura été, en 2019, le premier site du CEN à expérimenter la lutte contre la renouée du Japon par le pâturage caprin. De mai à septembre, un troupeau d'une douzaine de chèvres de la race « massif central » a été mis en place sur cette espèce invasive pour laquelle seuls le décapage et l'enfouissement sont efficaces, mais très coûteux et très mauvais en terme de bilan carbone. Le résultat

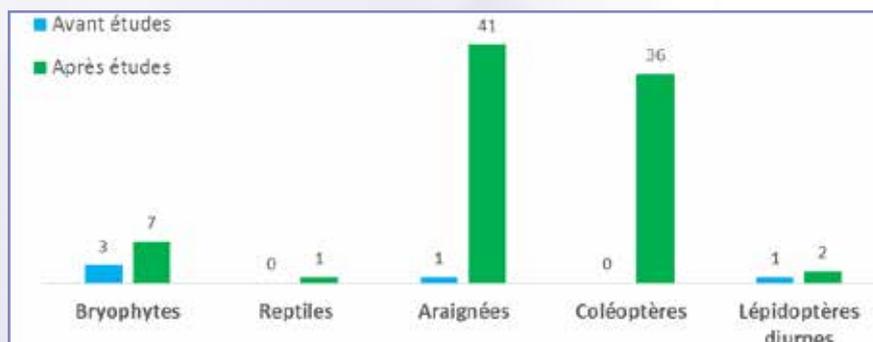
obtenu est très positif puisque les 0,6 ha du parc ont été entièrement consommés, que ce soit les tiges de plus de 2,5 m déjà présentes à l'arrivée du troupeau, ou leur repousse de l'été. La RNR s'est donné un minimum de 3 ans avant de pouvoir conclure à une efficacité certaine de cette méthode qui sera donc renouvelée en 2020.



Pâturage et lutte contre la renouée

## Appui foncier au SHR pour une action « Conservation de l'aulnaie du Truison »

En tant que structure Gémapienne, une des missions du Syndicat du Haut Rhône (SHR) est la préservation et la restauration des zones humides sur son territoire de compétence. En 2017, le SHR, le CEN et la SAFER ont signé une convention de partenariat pour se donner les moyens de conserver, un boisement humide remarquable au bord du Rhône : une aulnaie de près de 65 ha située sur les 2 communes de Champagnieux et Saint-Genix les Villages. Malgré des perspectives encourageantes, le résultat des démarches menées n'a pas été à la hauteur de l'enjeu, avec l'acquisition au final de seulement 3.5 ha par le CEN.



Crusille : évolution du nombre d'espèces patrimoniales connues avant et après études

Photo haut de page gauche : écrevisse américaine  
Droite : soirée de restitution des prospections 2018 sur le PNR de Chartreuse.



# Avant-pays savoyard

## Restitution des prospections sur le territoire du PNR de Chartreuse

Sous l'égide de l'Observatoire de la Biodiversité de Savoie, le Parc naturel régional de Chartreuse, le Département et le CEN Savoie ont organisé la restitution des résultats des inventaires conduits en 2018 sur cinq communes.

18 animations et 11 intervenants ont contribué à partager les découvertes faune et flore de l'année de prospection : 1500 observations et 169 « nouvelles » espèces recensées. Malgré une participation relativement faible (environ 150 personnes), cette première expérience « d'envergure » est à créditer de réelles satisfactions :

- une mobilisation des partenaires très intéressante et encourageante ;
- une bonne anticipation du projet

et des financements dédiés pour l'accompagner ;

- des participants « séduits » par des animations passionnantes, conviviales et adaptées.

Des axes d'améliorations ont été identifiés et seront « creusés » dès 2020 pour nos prochains rendez-vous.

*« Une co-organisation efficace et bien menée, une communication et un format de l'évènement à repenser mais offrant des opportunités de travail pour le PNR de Chartreuse. Cette édition apporte un bilan positif pour le Parc. »*

Laure Belmont  
PNR de Chartreuse

## Focus naturaliste

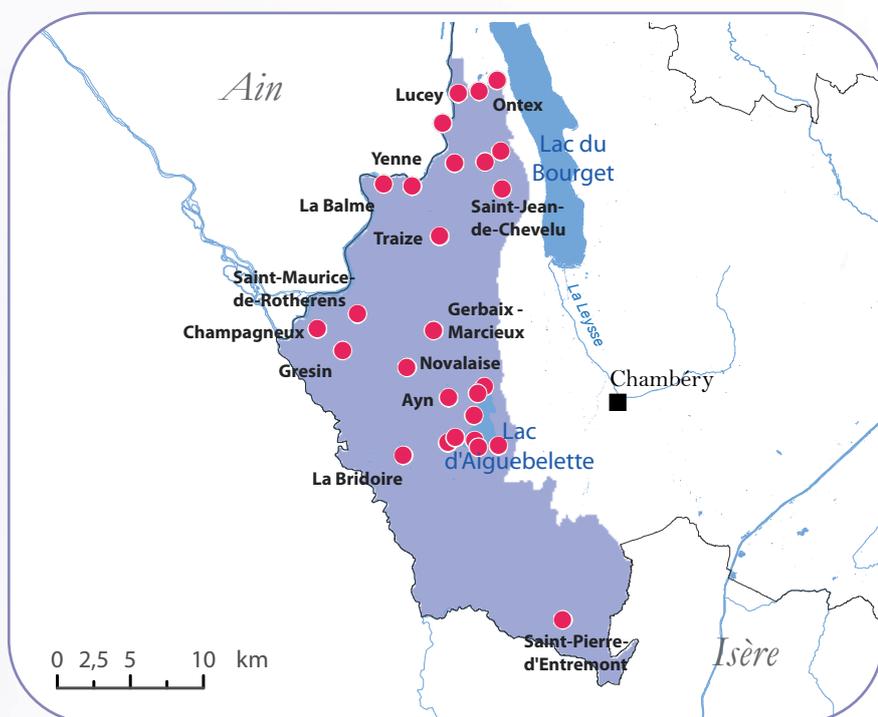
Financé par le Syndicat Mixte de l'Avant-pays savoyard (SMAPS), un inventaire des écrevisses du haut bassin de la Méline a été conduit ainsi que sur ses affluents. La méthode utilisée est la pose de caches en PVC sur le fond. Elles sont relevées une semaine plus tard et chaque individu capturé est mesuré puis relâché. En 2019, l'écrevisse à pieds blancs est toujours présente mais sa situation s'est dégradée. On ne la retrouve plus que sur les zones de sources, indemnes de pollutions. Plus bas, sur des fonds largement envasés, elle laisse la place à l'écrevisse américaine. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette dégradation : polluants d'origine agricole, destruction des ripisylves, apports de déchets et multiplication des épisodes de sécheresse.

## L'essentiel du foncier...

- Un nouveau site à Ayn : acquisition d'une prairie humide.
- Signature d'une ORE avec la Commune de Saint-Genix-les-Villages pour 99 ans !
- 7 ha d'acquisitions et conventionnements sur le Val Tier suite à l'animation foncière.

## Travaux courants

- Fauche conservatoire au marais de la Gare et de Bernadieu à Lépin Le Lac, des Bruchères à La Bridoire, des Lagneux à Yenne, de Billième et de Saint Jean-de-Chevelu,
- Débroussaillage au marais de La Gare à Lépin Le Lac, des Bruchères à La Bridoire,
- Fauche et pâturage agricole à Lépin Le Lac, Saint Jean-de-Chevelu, Lucey, Saint Maurice-de-Rotherens, Gerbaix, Billième, Yenne,
- Travail du sol et semis expérimental au marais des Lagneux à Yenne.



# les territoires

Lac du Bourget  
Albanais  
Rhône



## Lancement des travaux de restauration de 60 ha de milieux humides ouverts en Chautagne

Après de nombreuses années d'études et de concertation, le feu vert pour le lancement des travaux de restauration sur les communaux de Chindrieux a été donné en juillet 2019. Le principe a consisté à décapoter le sol sur une vingtaine d'ha environ (jusqu'à 15 cm de profondeur maximum), afin de combler les 23 km de fossés et ainsi stopper leur effet drainant. 48 000 m<sup>3</sup> de matériaux déplacés et 2 mois de travail pleins auront été nécessaires pour réaliser les terrassements, qui se sont achevés fin octobre 2019, dans des conditions météorologiques particulièrement pluvieuses, compliquant les modelages de finition et reportant à 2020 la végétalisation du site.



Travaux sur la parcelle D705 située en Chautagne : affleurement de l'eau dans les dépressions

## Ramassage des déchets dans les roselières, sensibilisation et chantier bénévole

Le ramassage des déchets dans les roselières du lac du Bourget a été réalisé en début d'année par deux associations d'insertion.



Les participants à la journée « World Cleanup Day » 2019

Après 22 journées de nettoyage, ce sont près de 2.7 tonnes de déchets qui ont été évacuées du lac puis triées. La World Cleanup Day (journée mondiale de ramassage des déchets) a également été organisée au sud du lac en partenariat avec le CISALB. Cette mobilisation automnale a réuni une quarantaine de bénévoles dont deux sous-préfets. Toujours dans le cadre de la protection du lac et des roselières, le CEN a participé avec la DDT à l'installation d'une ligne d'eau en limite de l'APPB du sud du Lac. Des journées de sensibilisation en bateau ont également été réalisées avec le CISALB afin de poursuivre ces efforts de préservation des milieux.

## Un dépliant pour découvrir les patrimoines de la rive sud du lac du Bourget

Proposé par le comité des usagers du site, ce dépliant vise à apporter sur neuf volets recto-verso, une information complète auprès des visiteurs du sentier aux abords du château de Thomas II. L'un des côtés du dépliant accompagne la balade labellisée Promenade Confort par le Département, tandis que l'autre

face apporte des informations plus générales sur l'espace naturel « Rive sud du lac du Bourget » d'une part, et sur le château de Thomas II d'autre part. D'autres lieux de découverte du lac du Bourget y sont aussi présentés. Il sera diffusé par l'Office de tourisme Riviera des Alpes, le camping municipal du Bourget-du-Lac, et toutes les structures animatrices des lieux (CISALB, Fondation pour l'Action Culturelle Internationale en Montagne (FACIM), FNE Savoie...).



## Un camp de passage pour les cistudes aux Mottets

Le 2<sup>ème</sup> plan national d'action cistude est en train d'élaborer la stratégie de réintroduction ; et en attendant, les lâchers sont suspendus... mais pas la filière d'élevage : la reproduction continue, suscitant une « surproduction » temporaire ! Dans l'attente de nouveaux bassins en cours de construction par certains parcs animaliers, un « excédent » de bébés cistude a dû être hébergé en 2019 par le CEN dans l'enclos des Mottets. Une « surdensité » qui va renforcer l'intérêt du site pour le public, mais qui exige des apports alimentaires et donc un travail supplémentaire... en attendant de trouver un destin à ces cistudes savoyardes !

Photo haut de page gauche : jeune tortue cistude prête à être réintroduite.

Droite : ramassage des déchets au sud du lac du Bourget lors de la journée « World Clean'up Day ».

# Lac du Bourget Albanais Rhône



Petit moment pédagogique lors du lâcher de bébés cistude dans l'enclos d'acclimatation des Mottets

«La « filière élevage » pour la réintroduction de la cistude est en train de se renforcer, mais l'enclos des Mottets nous a permis de libérer des bassins pour les bébés produits en 2019 ! »

Anthony Dabadie  
Parc zoologique de Branféré



## Focus naturaliste

Une dernière campagne de recherche des *Myrmica*, fournis hôtes des *Maculinea*, a été conduite en 2019 par Quentin Meurisse en stage de Master au CEN. À Terre-nue, il a eu la surprise de découvrir une nouvelle espèce pour la Région, *Myrmica curvithorax*, considérée comme très rare en France. Elle n'est connue que de deux départements, la Moselle et les Deux-Sèvres. Son habitat est constitué des berges sablonneuses des fleuves longuement inondées l'hiver.



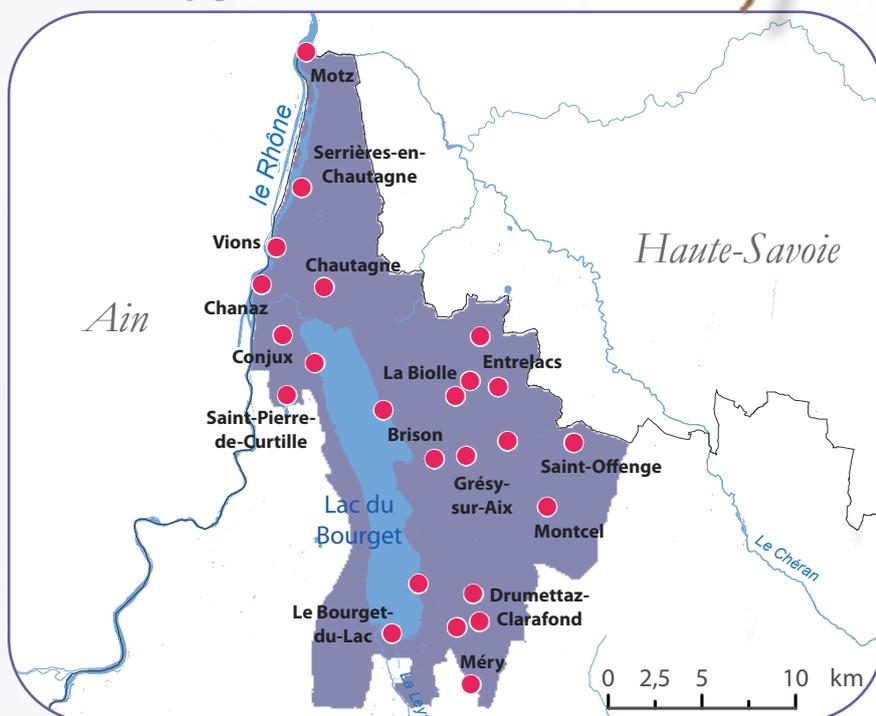
## L'essentiel du foncier...

- Poursuite des acquisitions du Conservatoire du Littoral : 54 ha supplémentaires en gestion dans le marais de Chautagne, 13 ares dans le marais de Bange et 1 ha de boisement à Brison-Saint-Innocent.
- Reprise d'animation foncière sur les marais du Parc et des Villards à La Biolle.
- Lancement d'un gros programme d'intervention sur la zone humide de la Deysse en partenariat avec la Commune d'Entrelacs, la Communauté d'agglomération Grand Lac et le Cislac.



## Travaux courants

- Fauche au marais de Champoulet, Braille et des Ires à Entrelacs, de Chevilly à Grésy-sur-Aix, de La Marine au Montcel, des Bauches à Drumettaz-Clarafond et gestion du seuil au marais Vuillerme à Méry et de Chautagne à Conjux et Chindrieux ;
- Fauche et pâturage à Entrelacs, La Biolle, Saint-Offenge, Drumettaz-Clarafond, Brison-Saint-Innocent et dans les marais de Chautagne et du sud du lac du Bourget.
- Broyage, pâturage, arrachage d'invasives aux Iles de Chautagne-Malourdie ;
- Débroussaillage au marais de Champoulet et des Ires à Entrelacs, des Villards à La Biolle, des Bauches à Drumettaz-Clarafond, aux Mottets au Viviers-du-Lac et entretien des vannes, gestion des invasives et nettoyage au Domaine de Buttet au Bourget-du-Lac ;
- Entretien des aménagements en faveur de la tortue cistude au sud du lac du Bourget et en Chautagne.



# les territoires

## Grand Chambéry



### Du nouveau pour la tourbière des Creusates

Site savoyard de grande valeur patrimoniale, la tourbière des Creusates se caractérise par des habitats naturels rares et une biodiversité remarquable qui ont justifié son classement en APPB en 1985 et son rattachement plus récent au réseau Natura 2000.

En 2019, une procédure de révision de l'APPB a été menée par le service Environnement de la DDT, en partenariat avec la Commune de Saint-François-de-Sales, le PNR du Massif des Bauges et le CEN Savoie, afin de faire coïncider les deux périmètres APPB et N2000 qui ne se superposaient pas et de réviser le règlement de l'arrêté, imprécis dans son contenu. Un travail de concertation locale auprès des propriétaires et des principaux usagers a permis d'aboutir à un règlement qui a fait consensus. Ce temps d'animation a aussi permis l'acceptation locale du projet de création d'un périmètre de préemption en espaces naturels sensibles, mené en 2019 avec les services du Département.



Visite du site des Creusates avec les propriétaires et les principaux usagers

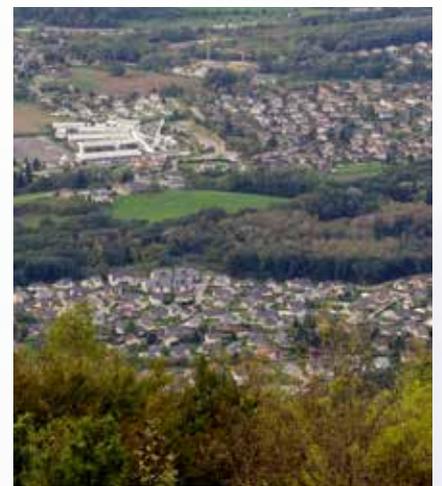
### Elimination d'épicéas, thuyas et lauriers cerise au marais du Mas Duclos à Montagnole

Le marais du Mas Duclos, situé sur la commune de Montagnole, est un marais de pente encore bien alimenté en eau, occupé actuellement par une prairie à carex et choin fauchée annuellement, et par une roselière fauchée ou broyée, tous les trois ans sur trois secteurs en rotation, pour éviter son embroussaillage.

Une plantation d'épicéas, de thuyas et lauriers cerise occupait l'amont du site ; des travaux de bucheronnage ont été réalisés l'hiver dernier par Alpes Paysages, les épicéas sortis du marais et stockés en bordure de prairie limitrophe pour être broyés ultérieurement par son exploitant, à l'aide de la déchiqueteuse mise à disposition par Grand Chambéry.

Les quelques thuyas bucheronnés et lauriers cerise arrachés ont été stockés en tas à l'intérieur du secteur boisé à l'amont du site, hors du marais.

### Une nouvelle gouvernance pour le marais des Chassettes



Les Chassettes depuis le Mont Saint-Michel

La gestion d'un espace naturel peut être compliquée sur des espaces naturels complexes (multitudes de zonages environnementaux, de collectivités, d'usages, d'enjeux et d'acteurs). Par ailleurs, la dimension humaine de la gestion (bonne diffusion de l'information entre les acteurs, partage des enjeux d'un espace naturel, choix des sujets de discussion, modalité des prises de décision, mise en œuvre des décisions...) doit être prise en compte. Ainsi, le CEN s'est associé à l'Agence Alpine des Territoires (AGATE) pour analyser la gestion du marais des Chassettes. Plusieurs entretiens individuels, un diagnostic initial, ainsi que deux réunions entre les trois principaux décisionnaires ont permis d'aboutir à la mise en place d'un schéma de gouvernance.



# Grand Chambéry

Le CEN pourrait élargir cette expérience à d'autres espaces naturels et prendre en compte cette dimension de la gestion dès l'élaboration de certains plans de gestion.

*« Cette démarche, qui éclaire de façon originale les interactions à tisser entre enjeux écologiques et accueil du public en secteur périurbain, entre en résonance avec les orientations de la politique portée par le Département. »*

Juliette ARRIGHI  
Département de la Savoie.



## Focus naturaliste

### Surveillance des plantes rares de la tourbière des Creusates

Trois espèces des tourbières sont suivies aux Creusates. La laïche à fruits velus, le trichophore des Alpes et le rhynchospore blanc. En 2019, ce dernier n'a pas été revu alors qu'il occupait 560 m<sup>2</sup> en 2008 ; la laïche à fruits velus voit sa surface d'habitat diminuer de 5 000 m<sup>2</sup>, soit un tiers de sa population et le trichophore, peu fleuri, n'a pas pu être cartographié.

Ces diminutions pourraient être imputables, entre autres, aux épisodes de sécheresse et de canicule des dernières années.



Rhynchospore blanc sur le site des Creusates



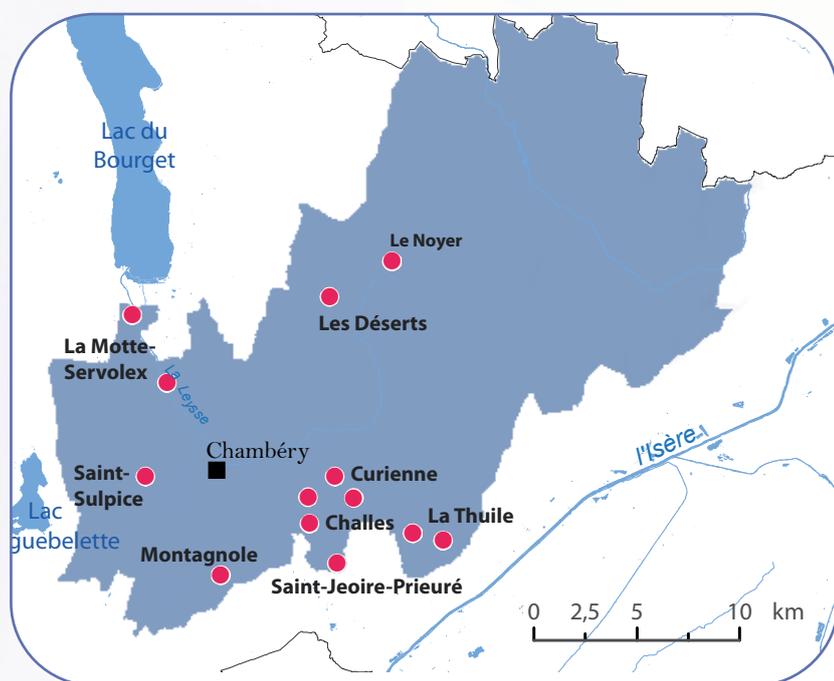
## L'essentiel du foncier...

- Signature d'une ORE avec la Commune de Challes-les-Eaux (sur 25 ans).
- Obtention de 3,5 ha au titre de mesures compensatoires dans le site des Épinettes à La Motte-Servolex.



## Travaux courants

- Fauche, débroussaillage, élagage des lisières, faucardage du canal exutoire au lac de La Thuile ;
- Fauche, entretien des berges du ruisseau et des mares au marais de La Prairie à La Thuile ;
- Fauche manuelle au marais de Mas Duclos à Montagnole, de la Fontaine des Janon à La Motte-Servolex ;
- Bûcheronnage et recépage de saules au marais du Lavet à Saint-Sulpice ;
- Pâturage caprin à la pelouse sèche des Plantées à Challes-Les-eaux ;
- Chantier bénévole de débroussaillage au Mont-Saint-Michel à Curienne (PNRMB/Lions Club).



# les territoires

Cœur de Savoie



## Signature du contrat Vert et Bleu de la Communauté de Communes Cœur de Savoie

En février 2019, le « Contrat Vert et Bleu Cœur de Savoie » a été signé. Ceci a marqué le lancement de sa phase opérationnelle. Dans la continuité de l'accompagnement assuré depuis 2017, le CEN a proposé à la CCCS un appui pour l'animation de son contrat. Une convention, signée en juin 2019, a fixé les modalités techniques, administratives et financières du partenariat, avec pour le CEN les engagements suivants : aide à l'organisation d'un événement de lancement du CVB ; mise en place d'un tableau de bord des « points de vigilance » ; appui dans la préparation des réunions (comités techniques et comités de pilotage) ; appui méthodologique pour l'évaluation du contrat ; proposition d'outils de reporting annuels ; appui en matière de communication (conception graphique de kakémonos, orientation pour la réalisation d'un film animé).



Extrait du film sur le Contrat Vert et Bleu réalisé par la Communauté de communes Cœur de Savoie

## Remise à jour de la signalétique de l'APPB de La Bialle

L'arrêté préfectoral de protection de biotope de La Bialle – Bassins Mollard a été adopté en novembre 1996 et modifié en décembre 1997. La signalétique des limites de cet APPB, installée en 2000, méritait une remise à jour. C'est maintenant chose faite.

Après un état des lieux réalisé par nos soins en 2018, cette actualisation a été mise en œuvre en 2019 en régie par les techniciens de gestion de sites du CEN.

Grâce au financement de l'État, 41 panneaux ont été restaurés ou remplacés par des panneaux en stock, 24 panneaux d'entrée de site et 17 bornes de limite ont été posés.

## Animation du site Natura 2000 « Réseau de zones humides de la Combe de Savoie et la moyenne vallée de l'Isère »

Ce site Natura 2000 s'étend de la Commune de Challes-les-Eaux à celle de Mercury. Les suivis scientifiques menés sur les différents marais ont fait l'objet d'un rapport sur l'état de conservation des habitats et espèces. L'animation du site a porté essentiellement sur le suivi des mesures agro-environnementales engagées par les exploitants agricoles, la gestion courante des marais et la signature de nouveaux contrats (agricoles ou fonciers). L'ensemble des actions

menées a été renforcé par la mise en œuvre de dispositifs en cours sur le territoire : Contrat Vert et Bleu, programme RestHalp (Restauration écologique des habitats dans les Alpes).

## Chantier de débroussaillage par une classe du lycée Saint-Ismier à Cruet-Ferroux



Le site de pelouses sèches après chantier

Sur proposition de FNE Savoie, un chantier de débroussaillage a été réalisé en novembre sur la pelouse sèche de Cruet-Ferroux (commune de Cruet) avec une classe de première pro du lycée horticole de Saint-Ismier.

L'intervention s'est déroulée sur deux journées et a consisté à arracher des rejets de cornouiller, couper les refus de ligneux sur la partie haute du site après un éco-pâturage caprin et à bûcheronner quelques jeunes arbres pour permettre à l'avenir un accès pour le broyage et l'abreuvement à l'aide d'un petit tracteur par l'exploitant, Didier Bouvet, qui entretient le site par pâturage équin.

La partie est du site a également été l'objet de deux chantiers bénévoles



# Cœur de Savoie

organisés par les associations locales Cruet Nature et Patrimoine et les S'Lo Vions.

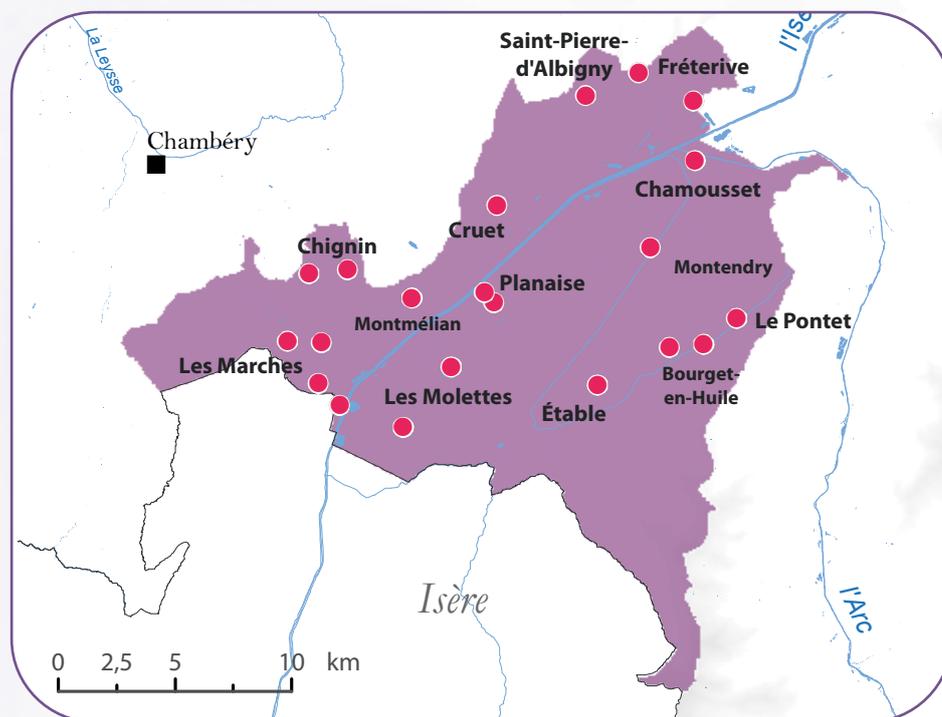
## Le CEN partenaire des services pénitentiaires de Savoie

Le stage « métiers de la nature » dure près de 2 mois et s'adresse à des détenus placés en semi-liberté : un pas essentiel vers la réinsertion. Cette formation est réalisée en partenariat avec un institut de formation (le Centres de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles de Savoie-Bugey), la Communauté de communes Cœur de Savoie et les services pénitentiaires. Chaque année, grâce à son ancrage territorial et à la gestion de sites en partenariat avec les acteurs locaux, le CEN Savoie identifie et supervise deux chantiers concrets. En 2019, l'abattage

d'arbres a permis d'éviter la fermeture du milieu naturel dans le marais de Villaroux. Le second a consisté à réaliser une coupe manuelle avec évacuation de jeunes saules dans une tourbière : une intervention délicate dans un milieu sensible sans possibilité de mécanisation.

*« Le programme conduit depuis 10 ans avec les services pénitentiaires permet de contribuer à la gestion du patrimoine naturel de notre collectivité tout en favorisant la formation et la réinsertion professionnelle de ce public en difficulté. »*

Guy CHAUVIN  
Communauté de communes  
Cœur de Savoie



## Focus naturaliste

Avec une demi-douzaine de stations connues en Savoie, le pigamon simple reste une espèce rare et la moitié des anciennes populations ont disparu. Sa redécouverte sur deux sites Natura 2000, aux Mollettes et aux Marches, avec une petite dizaine de pieds, devrait permettre de sauver l'espèce en Cœur de Savoie mais des mesures de conservation sont à engager. L'instauration de zones refuges ou un retard de fauche devrait permettre au Pigamon de mener à bien sa fructification sur ces deux sites car cette espèce est à floraison tardive.



## L'essentiel du foncier...

- Quelques signatures d'actes sur Betton-Bettonet et Chamousset.



## Travaux courants

- Fauche conservatoire à Corniolo à Porte de Savoie ;
- Pâturage caprin conservatoire à la pelouse sèche Plan Ravet à Saint-Pierre-d'Albigny, de Cruet-Ferroux à Cruet ;
- Fauche ou pâturage agricole à Montmélian, Cruet, Sainte-Hélène-du-Lac, Les Mollettes, Aiton, Bourgneuf, Chamousset, Le Pontet, Myans et Porte de Savoie ;
- Arrachage des repousses de renouée, fauche manuelle au lac Saint-André à Porte de Savoie ;
- Travail du sol et semis expérimental à la Grande Sise à Aiton et au marais du Bondeloge à Myans ;
- Chantiers école aux marais de Villaroux à Les Mollettes et du Gelon au Bourget-en-Huille.

# les territoires Maurienne



## Mesure compensatoire Vicat dans la plaine d'Aiton



Parcelle de peupliers à la Bialle

Le Conservatoire assiste la société Vicat dans la mise en œuvre d'une mesure compensatoire sur la plaine d'Aiton. Ce projet a pour objectif de faire évoluer une parcelle d'environ 20 ha de peupliers vers une prairie humide (environ 14 ha) et une forêt naturelle de plaine (environ 6 ha). Le travail de restauration a commencé, une surface de près de 10 ha a été broyée et une centaine de peupliers ont été bûcheronnés et débardés.

## Signature du partenariat avec le Parc national de la Vanoise (PNV)

Forts d'une collaboration de longue date, le PNV et le CEN Savoie ont signé le 2 juillet 2019 à Termignon une convention-cadre, établissant les champs de collaborations possibles entre les deux structures : connaissance des espèces et milieux naturels, animation territoriale, sensibilisation et éducation à la nature... Ils officialisent pour une durée de cinq

ans leur volonté de favoriser la complémentarité de leurs compétences dans différents domaines, comme par exemple la connaissance et la gestion des zones humides. Des points d'étape annuels sont l'occasion de tracer une feuille de route des actions communes.



Rozenn Hars et Michel Delmas, lors de la signature de la convention à Termignon

## Partenariat avec la Communauté de communes Porte de Maurienne et la Société Française du Tunnel Routier du Fréjus (SFTRF)

La Communauté de communes Porte de Maurienne est en charge de l'animation du site Natura 2000 « S40 : Réseau de zones humides de la chaîne des Hurtières ». Le CEN l'accompagne depuis plusieurs années dans ses missions d'animation et dans la mise en œuvre du document d'objectifs. Cette double animation est complémentaire et indispensable pour mobiliser les acteurs locaux et mener des actions concrètes de préservation.

Le partenariat ancien avec SFTRF a permis encore en 2019 la mise en œuvre d'actions de gestion sur la plaine des Hurtières, la plaine du

Canada, ou encore les pelouses sèches de Serpolière. Sur ce dernier site, un programme de conservation des messicoles est en œuvre depuis plusieurs années en lien avec le Conservatoire Botanique National Alpin.



Plantation de messicoles à Serpolière

## La tourbière de Montendry à l'honneur lors de fête de la forêt

Suite à une sollicitation du président du groupement des sylviculteurs des Hurtières pour intervenir lors de la 2<sup>ème</sup> édition de la fête de la forêt. Le CEN Savoie a assuré, le vendredi 7 juin 2019, une conférence grand public, sur le thème de la tourbière de Montendry-Montgilbert réunissant une quarantaine de personnes.

## Accompagnement territorial sur les zones humides

Le Contrat de bassin versant « Arc » monté par le Syndicat du Pays de Maurienne est pour lui l'occasion de s'approprier le volet « zones humides » de sa compétence GEMAPI, avec l'appui du Conservatoire.

Le contrat de bassin versant de l'Arc permettra de poursuivre le travail sur les bancs d'alluvions du do-



# Maurienne

maine public fluvial entrepris avec la DDT, en évaluant les marges de manœuvre socio-économiques et foncières pour permettre à l'Arc de poursuivre une « divagation encadrée » à Randens. Ensuite, les zones humides qu'il gère comme celles des Hurtières et du Canada (en Natura 2000), mais aussi de nouvelles seront mises à l'étude comme à Bessans ou à Albiez-le-Jeune. Cette étude commencera par un plan de gestion pas-



La rivière Arc dans Modane

torale et hydrologique en maîtrise d'ouvrage du SPM, avec une assistance du CEN en matière de biodiversité et d'hydraulique. Ces projets seront de nature à intéresser les acteurs de la Maurienne à leur important patrimoine naturel « hydrologique » !

*« Le Contrat de bassin versant Arc monté par le Syndicat du Pays de Maurienne est pour lui l'occasion de s'approprier le volet « zones humides » de sa compétence GEMAPI, avec l'appui du Conservatoire. »*

Zélie GAHON  
Syndicat du pays de Maurienne



## Focus naturaliste

### Les adonis à Serpolière...

Les adonis sont des plantes messicoles et deux espèces sont historiquement présentes en Maurienne, l'adonis flamme et l'adonis d'été. Toujours présentes sur quelques talus, ces deux espèces font partie du cortège des plantes des moissons cultivées par le CEN et le CBNA sur la parcelle spécialement dédiée à Serpolière. Si certaines espèces se multiplient facilement comme la buplèvre à feuilles rondes et la nielle des blés, d'autres, dont l'androsace des champs et les deux adonis semblent plus difficiles à multiplier.



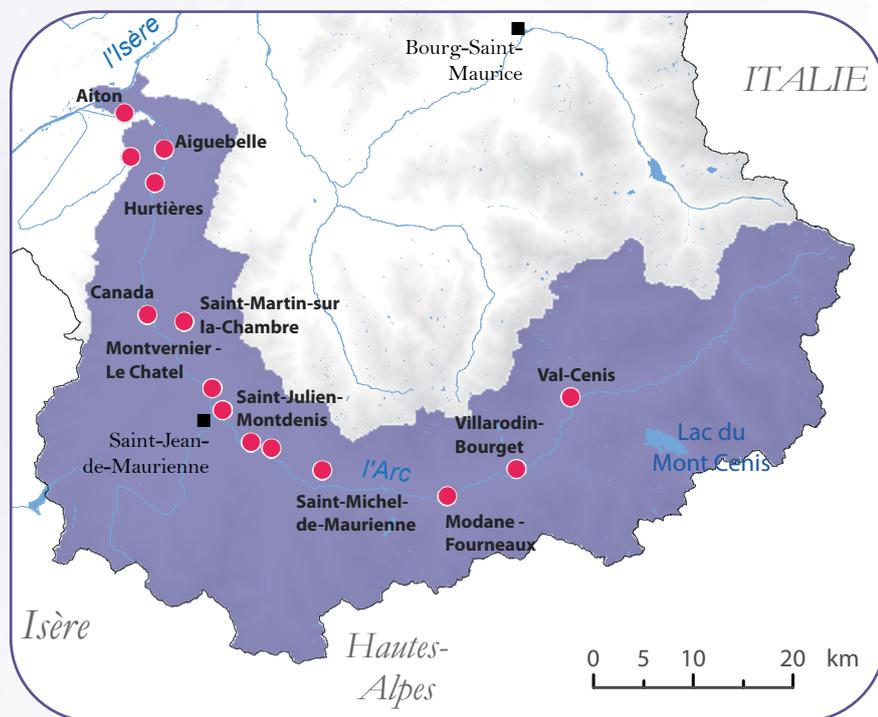
## L'essentiel du foncier...

- Projet d'acquisition de parcelles à tulipes de Savoie, propriété de la Société Française du Tunnel Routier du Fréjus (SFTRF) sur la pelouse sèche de Serpolière à Saint-Julien-Montdenis.



## Travaux courants

- Fauche conservatoire et travaux de finition sur les sites de Serpolière et du Poutet à Saint-Julien-Montdenis ;
- Fauche et pâturage agricole à Val d'Arc, Saint-Alban-d'Hurtières, Saint-Julien-Montdenis.



# les territoires

## Tarentaise

## Vanoise



### Le Caricion : bilan de 10 ans d'actions

Le CEN Savoie est animateur du site Natura 2000 « réseau de vallons d'altitude à Caricion » dit S39, depuis 2006. Suite à la validation du DOCOB en 2010, le CEN, avec l'appui du CBNA et de la Société d'Économie Alpestre de Savoie, a mis en œuvre les actions préconisées et notamment : les suivis scientifiques, la mise en place de mesures agro-environnementales visant au maintien de bonnes pratiques pastorales et le suivi des projets d'aménagement. A l'occasion du COPIL du 21 novembre dernier, organisé par le CEN et la DDT en sous-préfecture d'Albertville, un bilan des 10 années passées a été dressé. Bilan globalement mitigé pour cet habitat que les effets du changement climatique rendent moins résilient aux perturbations... avec des secteurs encore très bien conservés et d'autres malmenés par les usages : drainage, terrassement en cours d'eau, surpiétinement par les troupeaux.

### Les araignées de la Réserve naturelle nationale de Plan de Tuéda

Le Parc National de la Vanoise, gestionnaire de la RNN et acteur du projet Biodiv'Alpes, complète l'inventaire de ses invertébrés. Sa toute nouvelle stratégie « invertébrés » et la convention qui l'unit au CEN, l'ont conduit à ce premier inventaire des arachnides dans l'été 2019. Au moins 140 espèces d'araignées ont



Araignée *Marpissa* sp. mâle

été détectées, plus 9 d'opilions. Les récoltes par battage de branches, fauchage de prairie, aspiration, chasse à vue et piégeage, ont également apporté des dizaines de nouvelles espèces d'autres groupes qui seront identifiées ultérieurement. Longtemps négligés, les invertébrés se révèlent comme un pilier de notre biodiversité.

### Mesure compensatoire à Aime - La Plagne

Dans le cadre du projet d'extension de sa carrière située à Aime-la-Plagne, la société CMCA a sollicité le CEN pour expertiser les mesures compensatoires proposées, évaluer leur cohérence par rapport aux pertes engendrées et le cas échéant, proposer des alternatives et des mesures plus proportionnées aux impacts.

La plupart des mesures initiales n'étant pas satisfaisantes en termes de proportionnalité, pérennité et faisabilité (technique ou foncière), le CEN a donc mené une campagne de prospections qui a permis de localiser onze nouveaux secteurs. Par-

mi ces sites, le rocher de Saint-Anne, situé à proximité immédiate de la carrière, s'est avéré rassembler le plus d'enjeux et de facteurs favorables. Ce travail, mis en pause dans le contexte pré-électoral, se poursuivra en 2020.



Le rocher de Saint-Anne (Aime-La Plagne)

### Restauration de la tourbière de Praz Véry, commune d'Aime

Situé au cœur de la forêt des Envers d'Aime, le marais de Praz Véry a fait l'objet d'une attention particulière depuis quelques années qui s'est traduite par la rédaction d'un plan de gestion en 2018.

Suite aux conclusions de ce travail, il s'avère que sans intervention de notre part, la surface de moliniaie de pente pouvait diminuer fortement, ce qui a conduit le CEN à effectuer un travail de bûcheronnage et de débardage. Les essences à couper ne posant aucun problème de rejets, le dessouchage n'a pas été nécessaire. La fragilité du site et les difficultés d'accès ont conduit le CEN à recourir au débardage par traction animale.



# Tarentaise Vanoise

Tous les produits de coupe (bois et branchages) ont été exportés hors de la zone humide.

Ainsi, 3 mules poitevines et 2 à 3 me-neurs et/ou bûcherons ont travaillé pendant une dizaine de jours afin de mener à bien ce délicat travail.



Débardage à l'aide d'une mule poitevine

*« Nous avons des compétences (abattage, débardage) qui nous permettent d'intervenir en forêt, sur la gestion des ripisylves et l'entretien ou à la réhabilitation de milieux sensibles tels que les zones humides.*

*L'utilisation de la traction animale, comme technique douce, apporte une réel alternative aux enjeux de gestion et de protection de ces espaces naturel sensibles...»*

Thomas DUGUY

Entreprise Muletier Services

## Focus naturaliste Le bourdon argileux

A l'occasion de prospections menées sur les pelouses sèches des adrets de Tarentaise, a été observée une espèce typique de Méditerranée orientale et dont la présence en France est restreinte aux vallées des Alpes méridionales : le bourdon argileux. Si cette espèce est probablement très rare en Savoie, elle illustre aussi l'absence quasi-totale de connaissance que nous avons sur le groupe des abeilles sauvages dont la France accueille pourtant près d'un millier d'espèces dont 45 de « bourdons ». Ces derniers sont pourtant reconnus pour être de meilleurs pollinisateurs de nos fruits et légumes que l'abeille domestique.



Bourdon argileux, une espèce méconnue



## L'essentiel du foncier...

- Projet de convention sur une parcelle du site de Praz Véry à Aime - La Plagne.

# les territoires

Albertville  
Ugine



## Albertville Ugine

### Arlysère : vers une stratégie pour la prise en compte de la problématique Climat/Air/Énergie

Dans le cadre de l'élaboration de son Plan Climat-Air-Energie territorial (PCAET), la Communauté d'agglomération Arlysère a organisé une réflexion largement partagée avec les partenaires et acteurs locaux concernés par la thématique. Le CEN Savoie a participé aux échanges menés et a fait valoir le rôle des milieux naturels, et en particulier des zones humides et des forêts, dans l'atténuation des effets des changements climatiques, ainsi que la nécessité voire l'urgence de les préserver. Désormais, le CEN se tient disponible pour accompagner la collectivité dans la définition des actions concrètes à mener.



Les tourbières, des milieux à préserver pour lutter contre les changements climatiques

### Une journée d'échanges sur le patrimoine naturel du secteur de Roselend

Cette action organisée par le CEN s'inscrit dans le projet de territoire Roselend porté par EDF, la Commune de Beaufort, la Société d'économie alpestre de Savoie et le CEN. Hébergeurs, accompagnateurs en

montagne, guides du patrimoine, agents d'office de tourisme... une douzaine de personnes se sont mobilisées ; tout au long d'un parcours d'interprétation des milieux naturels, élaboré par des agents de l'ONF et des scientifiques du CEN, avec l'aide de Randonnée en Beaufortain, ils ont exprimé leurs questionnements, leurs expériences sur la biodiversité de leur territoire, et collecté plusieurs clés pour mieux la connaître.



Visite en forêt lors de la formation

### Roselend : une réflexion globale pour mieux accueillir le public de manière durable

Dans la continuité du projet de territoire de Roselend (Cf. FP n°84, p.26), le CEN Savoie a apporté son concours à l'étude sur l'accueil des publics, qui vise en particulier à mieux organiser la fréquentation et à mettre en valeur le lac et ses alentours, sur les quatre dimensions du projet dont la biodiversité fait partie. Rappelons que le secteur est riche de ses multiples zones humides, dont des tourbières particulièrement remarquables, qu'il conviendrait de préserver et pour certaines de restaurer.

### Travaux de déconcentration des écoulements sur la tufière du Bontey (Plancherine)

Suite à la rédaction du plan de gestion (2018), les premières actions expérimentales visant à accroître la surface active de dépôt de tuf ont été réalisées. Il s'est agi de petits travaux manuels pour modifier des écoulements existants trop concentrés et de la mise en place de tuyaux perforés, à partir des points de rejet du trop-plein du captage d'eau potable, pour redistribuer les écoulements.

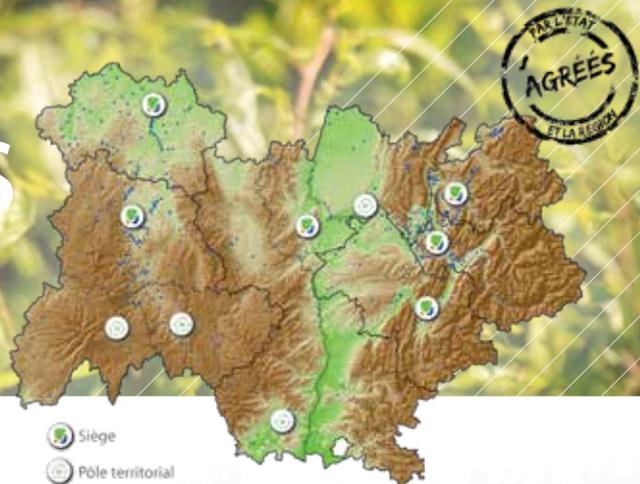
### Focus naturaliste Le petit apollon, une espèce fragile

Les zones humides de montagne sont réputées plus pour leurs libellules que pour les papillons. Le petit apollon qui ne s'éloigne jamais des eaux fraîches où pousse sa plante hôte, le saxifrage faux aizoon, fait exception. Espèce emblématique des alpages, le petit apollon est une des premières espèces à disparaître dès que l'on vient perturber son milieu en détruisant sa plante hôte. Reprofilage et traçage de piste, drainage des tourbières et surpâturage, condamnent le petit apollon.

### L'essentiel du foncier...

- Point sur l'état d'avancement, reprise de contacts et visite de terrain pour la réalisation des mesures compensatoires prévues à Notre-Dame-de-Bellecombe sur la zone humide des Georgières.

# Plan d'actions quinquenal



Les six Conservatoires d'espaces naturels travaillent quotidiennement au plus près des territoires, de la Région et de l'État.



- En 2019 -



## CONTRIBUER AUX POLITIQUES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

- Participation au Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), au comité régional biodiversité et au plan d'action régional regroupant État et Région ;
- Accompagnement des territoires porteurs de contrats Vert et Bleu, notamment en accompagnant leur déploiement ;
- Promotion des solutions fondées sur la nature (SFN) et soutien aux investissements pour les espaces naturels.



## ORGANISER ET PARTICIPER AUX TEMPS FORTS NATIONAUX ET RÉGIONAUX

Dynamisation et participation à plusieurs temps forts :

- Journée de présentation du réseau des réserves naturelles régionales ;
- Séminaire national sur la compensation ;
- Lancement d'un Plan Intégré Thématique Biodiv'ALP ;
- Journée nationale sur les Obligations Réelles Environnementales ;
- Conférence finale du projet Albionet 2030 : la connectivité écologique alpine ;
- Clôture du projet « Grands Lacs Alpains »...



## ACCOMPAGNER COLLECTIVITÉS ET AGRICULTEURS

Renforcement, avec les Agences de l'Eau, des missions de conseil et d'assistance aux agriculteurs et aux collectivités territoriales pour la préservation de la ressource en eau et des zones humides (cellule d'assistance technique), en se projetant sur les effets du changement climatique global.



## MOBILISER LES ACTEURS ÉCONOMIQUES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

- Signature de 23 conventions de partenariat avec des entreprises ;
- Organisation de la 1ère édition de l'évènement « La biodiversité, quelle entreprise » regroupant notamment EDF centrale du Bugey, Constellium Issoire ou la Banque Laydernier ;
- Renforcement du lien avec l'économie locale sur la RNR des Jasseries de Colleigne en intégrant le GIEE de la fourme de Montbrison.



## AGIR CONCRÈTEMENT SUR LES TERRITOIRES

- Mise en œuvre de plus de 50 actions exemplaires sur sites naturels remarquables ;
- Importantes restaurations de zones humides : marais de Vaux dans l'Ain et de Chautagne en Savoie, espace de bon fonctionnement du Val d'Allier...



## les chiffres

**L**es chiffres ne guident pas l'action du Conservatoire mais ils permettent de donner des repères sur l'intensité de notre action (ex : montants investis dans des travaux) ou encore sur les résultats obtenus (ex: nouvelles maîtrises foncières). L'effet de notre action est, quant à lui, davantage visible sur le terrain !

### Action foncière

Pour en savoir plus sur les milieux naturels gérés, rendez-vous sur notre site, rubrique « Nature en Savoie » par le CEN Savoie, [www.cen-savoie.org](http://www.cen-savoie.org)

**2019**  
Plus de 80 ha de nouvelle maîtrise foncière dont 57 ha par convention avec le Conservatoire du littoral dans les marais de Chautagne et de Bange.

### Travaux de gestion Contractualisation agro environnementale

Pour en savoir plus sur les modes de contractualisation et les travaux, rendez-vous sur notre site internet.

**2019**  
Plus de 724 000 € de travaux réalisés en 2019, avec en particulier les terrassements pour la restauration des marais communaux de Chindrieux. Les contractualisations agricoles sont stables, en attendant la prochaine campagne prévue pour 2021.

### Surface en maîtrise foncière ou partenariat de gestion

|                                      | Nouveaux sites et nouvelles superficies en 2019 |                          | TOTAL           |               |
|--------------------------------------|---|--------------------------|-----------------|---------------|
|                                      | Superficies nouvelles (ha)                      | Nombre de nouveaux sites | Nombre de sites | Surface en ha |
| Sites avec maîtrise foncière         | 80,2  | 3                        | 105             | 1360,5        |
| Marais alcalins et milieux lacustres | 69,5  | 2                        | 65              | 942,2         |
| Milieux alluviaux                    | 0,4   | -                        | 8               | 74,5          |
| Tourbières                           | -   | -                        | 4               | 68,2          |
| Pelouses sèches                      | -   | -                        | 20              | 192           |
| Boisements                           | 10,3  | 1                        | 8               | 83,6          |
| Sites en gestion partenariale        | -   | -                        | 2*              | 562,6         |

\* hors sites à maîtrise foncière CEN Savoie

### Chantiers bénévoles

|                     | 2019 | 2018 | Depuis 1991 |
|---------------------|------|------|-------------|
| Nombre de chantiers | 3    | 6    | 77          |
| Nombre de personnes | 80   | 113  | 1248        |

### Contractualisation agricole

|   | 2019 | 2018 |
|---|------|------|
| Nombre de sites   | 13   | 13   |
| Nombre de contrats agricoles en cours sur sites Conservatoire | 30   | 30   |
| Surfaces en ha  | 289  | 292  |

### Montant des travaux



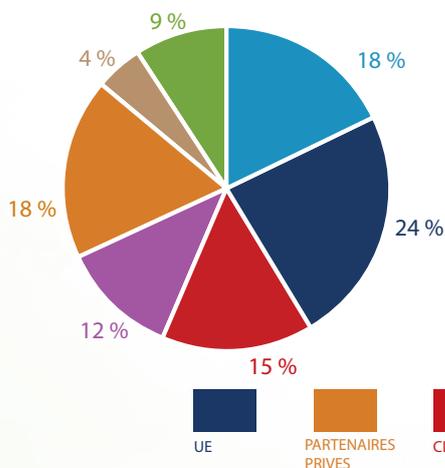
Photo haut de page gauche : massette (*Typha*), ou roseau des étangs.  
Droite : martin-pêcheur (*Alcedo atthis*).



# éléments financiers

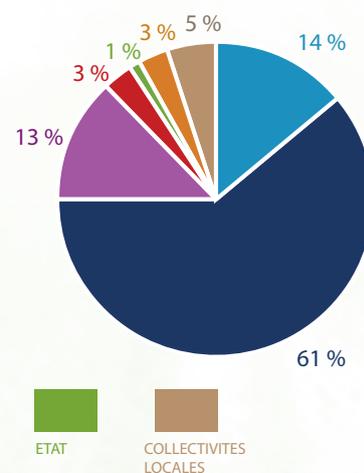
## Fonctionnement

Répartition par financeur des subventions de fonctionnement comptabilisées en 2019



## Investissement

Répartition par financeur des subventions d'investissement comptabilisées en 2019



|  | 2019        | 2018        |
|--|-------------|-------------|
| Subventions de fonctionnement comptabilisées en 2019 | 1 313 870 € | 1 144 989 € |
| Volume d'opérations restant à réaliser au 31/12/2019 | 959 931 €   | 872 428 €   |

|  | 2019        | 2018        |
|--|-------------|-------------|
| Subventions d'investissement comptabilisées en 2019            | 910 671 €   | 1 201 217 € |
| Total subventions d'investissement figurant au passif du Bilan | 3 722 724 € | 3 392 297 € |
| Subventions d'investissement non consommées au 31/12/2019      | 1 210 035 € | 1 220 537 € |

Le montant des subventions de fonctionnement 2019 s'élève à la somme de 1 313 870 € qui vient financer des actions réparties sur trois années de programmation. Le volume des fonds dédiés a augmenté comparativement à 2018 où il s'élevait à 872 428 € ; il est de 959 931 € fin 2019.

Il se décompose de la manière suivante :

- Fonds dédié affecté à du temps de travail : 587 851 €
- Fonds dédié affecté à des prestations externes : 372 080 €

Après analyse, le résultat de l'exercice de -13 169 € confirme que le CEN Savoie doit rechercher sans cesse des solutions pour financer ses coûts de fonctionnement et de structure car la majorité des bailleurs financent les journées collaborateurs au coût dit « réel », soit le salaire brut chargé.

Pour mener des actions de mécénat, le CEN Savoie ne bénéficie pas de personnel dédié ce qui obère d'autant ses chances de trouver des ressources à court terme sur ce champs d'actions.

En 2019, le CEN a comptabilisé 910 671 € de subventions d'investissement.

Le montant des immobilisations réalisé en 2019 s'élève à la somme de 781 175 € avec la ventilation suivante :

- 724 733 € pour des travaux de réhabilitation, notamment réhabilitation de la parcelle D705 du marais de Chautagne pour un montant de 557 348 €
- 11 803 € d'acquisition de terrains
- 23 365 € d'équipement scientifique sur les sites, des licences et matériels informatique.

Les engagements financiers des différents bailleurs qui apportent leur soutien aux programmes d'actions bien identifiés sont comptabilisés en totalité sur l'exercice.

Le CEN réalise les investissements sur une durée moyenne de 1 à 3 ans.

# la vie du CEN Savoie



| Collèges                                | Canton  |                               |
|---|---|-------------------------------|
| CD73                                    | Marie-Claire BARBIER                                | Bugey Savoyard                |
|   | Albert DARVEY                                       | Cœur des Bauges               |
|   | Martine BERTHET                                     | Albertville                   |
|   | André VAIRETTO                                      | Grésy-sur-Isère               |
|   | Jean François DUC                                   | Montmélian                    |
|   | Lionel MITHIEUX                                     | Chambéry                      |
| Fédération des maires                   | Corinne CASANOVA                                    | Commune d'Aix-les-Bains       |
|   | Annick CRESSENS                                     | Commune de Beaufort           |
| Associations de protection de la nature | Richard EYNARD-MACHET                               | FRAPNA                        |
|   | Thierry DELAHAYE                                    | FRAPNA                        |
|   | Hubert TOURNIER                                     | LPO                           |
|   | Jean-Pierre MARTINOT                                | LPO                           |
| Associations et Établissements publics  | Jean-Marc GUIGUE<br>remplacé par<br>Alexandre MERLE | Chambre d'Agriculture         |
|   | Joaquim TORRES                                      | Fédération des Pêcheurs       |
|   | Thierry VANNIER                                     | Fédération des Chasseurs      |
|   | Eva ALIACAR   | Parc national de la Vanoise   |
|   |   |                               |
| Etat                                    | Thierry DELORME                                     | DDT                           |
|   | Laurence THIVEL                                     | DDT                           |
| Personnes qualifiées                    | Michel DELMAS                                       | Pers. qualifiée du CD73       |
|   | Yvette GAME   | Pers. qualifiée du CD73       |
|   | Vacant  | Pers. qualifiée des APN et EP |
|   | Vacant  | Pers. qualifiée des APN et EP |
|   | François-Xavier NICOT                               | Pers. qualifiée de l'Etat     |
|   | Emmanuel DE GUILLEBON                               | Pers. qualifiée de l'Etat     |
| Le Bureau                               |   |                               |
| Président                               | Michel DELMAS                                       |                               |
| Vice-présidents                         | Hubert TOURNIER                                     |                               |
|   | Jean-Marc GUIGUE<br>remplacé par<br>Alexandre MERLE |                               |
|   | Corinne CASANOVA                                    |                               |
| Trésorier                               | Emmanuel DE GUILLEBON                               |                               |
| Secrétaire                              | Richard EYNARD-MACHET                               |                               |
| Secrétaire-adjoint                      | Annick CRESSENS                                     |                               |
| Membre                                  | Marie-Claire BARBIER                                |                               |
| Membre                                  | Jean-François DUC                                   |                               |

## Vie associative

En 2019, le bureau s'est réuni cinq fois (février, mars, juin, octobre et novembre) tout comme le conseil d'administration (janvier, avril, juillet, octobre et décembre). L'ensemble de ces réunions a donné lieu à des comptes-rendus ou relevés de décisions.

L'Assemblée Générale 2019 a rassemblé plus de 90 participants sur la commune de Viviers-du-lac, après une visite et l'inauguration de la renaturation du triangle de Terre-nue (communes de Le Vivier-du-lac et Le Bourget-du-lac).

L'occasion également d'inscrire cette action dans le cadre de la mise en place du Plan d'Actions Quinquennal (PAQ) commun aux cinq autres Conservatoires de la Région AURA.



Assemblée générale 2019 et inauguration suite à la renaturation du triangle de Terre-nue



# l'équipe

Un travail de réorganisation de l'équipe a été entrepris mi-2019 afin de permettre un meilleur suivi des sites conservatoires, grâce à la création d'unités territoriales, sans pour autant bouleverser la structuration en services « métiers », à la fois lisible et garante de compétences adaptées aux domaines concernés.

## PÔLE CONNAISSANCE

### Service scientifique

- **Jérôme PORTERET** : responsable du service « Scientifique » ;
- **Manuel BOURON** : chargé de mission ;
- **Philippe FREYDIER** : chargé de mission ;
- **Virginie BOURGOIN** : chargée de mission ;
- **Aurélié CHARBONNEL** : chargée de mission ;

### Service système d'information

- **Nicolas MIGNOT** : responsable du service « Système d'Information » ;
- **Alexandre LESCONNÉC** : chargé de projets ;

## PÔLE PRESERVATION ET GESTION

### Service contractualisation foncière et agricole

- **Sylvie RIES** : responsable du service « Contractualisation foncière et agricole » ;
- **Lisa BIEHLER** : chargée de mission

### Service Gestion de sites

- **Marc PIENNE** : responsable du service « Gestion de sites »
- **Alban CULAT** : chargé de mission ;
- **Baptiste MABBOUX** : technicien travaux ;
- **Sophie BERTRAND** : technicienne travaux (départ en mai 2019).

### Garderie / Surveillance des sites

- **Martin DAVIOT** : garde saisonnier de la Réserve Naturelle Régionale du lac d'Aiguebelette.

## PÔLE ANIMATION ET SENSIBILISATION

### Service Accompagnement territorial

- **Lisa BIEHLER** : responsable du service « Animation territoriale » ;
- **Christine GARIN** : chargée de mission ;
- **Virginie BOURGOIN** : chargée de mission ;
- **Aurélié CHARBONNEL** : chargée de mission ;

### Service Communication-Sensibilisation

- **Christine GARIN** : responsable du service « Communication-Sensibilisation » et chargée de concertation ;
- **Frédéric BIAMINO** : chargé de communication et de documentation ;

## PÔLE STRATEGIE ET RESSOURCES

### Direction

- **Régis DICK** : directeur ;

### Service Administratif et financier

- **Marianne LA LOGGIA** : responsable administrative et financière ;
- **Jérôme CLAIRET** : assistante gestion de projet, administratif et comptable ;

### Stratégie

- **André MIQUET** : responsable biodiversité et territoires.

## Stages, services civiques et mouvements dans l'équipe

Le CEN Savoie a accueilli **Sonia Petit** en Service Civique jusqu'en juin 2019 afin de soutenir le service Communication ainsi que le service Contractualisation foncière.

**Sarah Grémillon** lui a succédé à partir du mois d'octobre.

Cette année l'équipe a accueilli deux stagiaires :

- **Quentin Meurisse** a réalisé le suivi des Rhopalocères protégés des zones humides de Savoie dans le cadre du programme Interrég POLCCA.

- **Marie Rolland** que nous avons accueillie tous les mercredis lors de son stage au Conservatoire du Littoral sur le Plan de gestion sur les marais de Chautagne.

Merci à eux pour leur contribution à la connaissance du patrimoine naturel de Savoie.

### Décès de Jean-Pierre Feuvrier

Cette année 2019 a été marqué par le décès de Jean-pierre Feuvrier qui faisait partie de la grande famille des espaces naturels protégés. Président du CEN Savoie de 1996 à 2001 puis invité permanent aux différentes instances statutaires, il a su accompagner l'association dans ses choix et être présent auprès de l'équipe.

Toujours bienveillant et avec une persévérance à toute épreuve, il n'a eu de cesse de militer pour une relation Homme-Nature toujours plus durable.

# Rapport d'activités 2019

Mai 2020



Avec le soutien  
financier de :



En partenariat technique  
et/ou financier avec :



Directeur de la publication :  
Michel Delmas

Conception - mise en page :  
Frédéric Biamino - Gilles Morat (maquette)

Rédaction et relectures :  
Équipe du CEN Savoie

Photos - illustrations :

CEN Savoie : Frédéric Biamino, Manuel Bouron, Christine Garin, Marc Pienne, Sonia Petit, Hélène Le Glatin, Alban Culat, André Miquet, Sophie Bertrand, Axelle Tempé, Philippe Freyrier, Virginie Bourgoïn, Adeline Brissaud ; Michel Reverdiau ; CC Cœur de Maurienne ; Gilles Parigot ; ASTERS (CEN Haute-Savoie) ; Jean-Luc Barbas ; SB Johnny/CC BY-SA 3.0 ; Arnaud Stephan - Latitude Drone ; Isabelle Mirat ; Virginie Chirez ; Maxence Vanecht ; Victor Hausard - FNE ; Sylvère Petit ; Florian Pépellin ; Société française du tunnel routier du Fréjus ; Hélène Palloix - Studio H.

Cartographie :  
Service SI / CEN Savoie

Impression :  
Gonnet Imprimeur  
Tél : 04 79 81 07 06  
info@gonnet-imprimeur.com

Photos de couverture (de haut en bas) : Charançon de l'Iris des marais (*Mononychus pseudacori*) ;  
Vue sur le nord du lac du Bourget ; Ophrys bourdon (*Ophrys fuciflora*) ;